



CONDITIONS GÉNÉRALES DE LA CARTE

Les conditions générales et particulières, qui sont détaillées, ci-après, régissent la relation entre PECUNIA CARDS EDE, S.L.U. (Ci-après « PECUNPAY »), dont l'adresse est C/ Guzmán El Bueno, nº 133, Edificio América, Bajo B, 28003 – Madrid et le titulaire (ci-après « TITULAIRE »), en relation avec les services financiers décrits dans les mêmes.

1. CONDITIONS GÉNÉRALES

1.1. CONDITIONS GÉNÉRALES DU CONTRAT

Les parties conviennent que les clauses contenues dans ce présent contrat doivent être considérées comme des conditions générales applicables aux contrats, aux effets indiquées par la loi 7/1998, du 13 avril, sur les conditions générales applicables aux contrats.

PECUNPAY, en qualité de prédisposant, a informé expressément et préalablement au TITULAIRE, en tant qu'adhérent, de l'existence des conditions générales qui se trouvent rédigés dans ce document.

Le TITULAIRE déclare connaître les conditions, les comprendre et, par conséquent, accepte que celles-ci elles fassent partie du présent contrat.

Le TITULAIRE déclare qu'il agit en son nom et en son droit, puis s'engage à fournir, à PECUNPAY, la documentation, les photographies et renseignements qu'il puisse, dans l'ordre du raisonnable exiger, pour s'acquitter ainsi des obligations réglementaires.

Lorsque le TITULAIRE aura fourni tout le nécessaire et passé par nos vérifications internes, la carte lui sera délivrée.

1.2. DURÉE ET RÉOLUTION DU CONTRAT

Le présent contrat a une durée indéterminé, indépendamment de la date d'échéance

PECUNIA CARDS EDE, S.L.U. NIF: B86972346

Inscrita en el Registro Mercantil de Madrid: T. 32368, F. 1, H. M-582661, Inscripción 1ª

Registro de Banco de España: 6707



qu'apparaît sur les cartes émises, ou sur un autre moyen de paiement, que PECUNPAY mette à la disposition du TITULAIRE. Lorsque PECUNPAY vous confirmera que votre service a été admis, le contrat prendra effet.

Exceptionnellement, quand le TITULAIRE a accordé avec PECUNPAY plusieurs produits qui exigent maintenir ouvert un compte en banque, ou dans les circonstance conforme au règlement ; le TITULAIRE peut, à tout moment, dénoncer le contrat en le notifiant par lettre à PECUNPAY, sans besoin de préavis. Dans ce cas, PECUNPAY procédera à l'exécution de la résiliation du contrat dans les 24 heures qui suivent à la réception de la demande du TITULAIRE. PECUNPAY remboursera au TITULAIRE, le solde restant qu'il détenait, après avoir déduit des commissions et frais correspondants jusqu'à la date de la résolution.

La résiliation du contrat est gratuite pour le TITULAIRE, sauf si le contrat a pris effet il y a moins de six mois.

PECUNPAY peut résilier le présent contrat, en le communiquant au TITULAIRE, avec un préavis de soixante jours ouvrables.

PECUNPAY peut, aussi, résilier le contrat, sans besoin de préavis, lorsqu'il s'agit de circonstances qui objectivement le justifie et ont un lien avec la sécurité de l'instrument de paiement, le soupçon d'une utilisation non autorisée ou frauduleuse de celui-ci.

Aux fins du présent contrat, on entend par:

- Résolution. L'inefficacité du présent contrat. La violation du contrat de la part d'une des parties, permet à l'autre partie, exiger laisser sans effet le contrat, tout en réparant des dommages subis.
- Rétraction. Pouvoir que possède une des parties, à mettre fin au contrat conclu, sans besoin de se justifier.

1.3. RÉSILIATION DU CONTRAT

LE TITULAIRE a d'un délai de 14 jours ouvrable, pour résilier le contrat, sans besoin de justifier ses raisons et sans aucune pénalité.

PECUNIA CARDS EDE, S.L.U. NIF: B86972346

Inscrita en el Registro Mercantil de Madrid: T. 32368, F. 1, H. M-582661, Inscripción 1ª

Registro de Banco de España: 6707



Le délai pour exercer le droit de résiliation commence à compter, à partir du jour de la conclusion du contrat.

En revanche, si le consommateur n'avait pas reçu les conditions et information contractuelles, le délai d'exercice du droit de rétraction commence à compter à partir du jour où il reçoit ces renseignements.

Le TITULAIRE qui souhaite exercer son droit de rétraction doit le communiquer au fournisseur, suivant les conditions prévues par ce contrat, avant l'expiration du délai. Le TITULAIRE devra utiliser une procédure qui soit reconnu le droit national espagnol. La notification sera considérée faite dans les délais, si le support utilisé est en papier, ou en tout autre support disponible, durable et accessible au destinataire. Cette notification devra s'envoyer avant l'expiration du délai.

1.4. SUSPENSION

PECUNPAY peut suspendre temporairement les services qu'elle fournit, ainsi que tout moyen de paiement, dû à un impayé du TITULAIRE, dû des raisons de sécurité, dû à l'absence de documents exigées et dû à des actions douteuses, non autorisées ou fraudes du TITULAIRE.

Lorsque les causes de la suspension disparaissent, le service et des moyens de paiement, se réactiveront.

1.5. MODIFICATION DU CONTRAT

PECUNPAY peut modifier les conditions fixées par le présent contrat.

Les modifications seront publiées sur le site web de PECUNPAY. Les Utilisateurs seront informés, à leur adresse e-mail correspondant. Toutefois, ces modifications s'appliqueront à partir de soixante jours ouvrables, à compter depuis l'envoi ladite email.

PECUNIA CARDS EDE, S.L.U. NIF: B86972346

Inscrita en el Registro Mercantil de Madrid: T. 32368, F. 1, H. M-582661, Inscripción 1ª

Registro de Banco de España: 6707



Si les nouvelles conditions sont favorable au TITULAIRE, PECUNPAY peut prévoir leur application automatique, après leur publication sur le site web de l'entreprise.

Si le TITULAIRE, après avoir pris connaissance des nouvelles conditions, les rejette, il pourra dénoncer le contrat à travers sa notification à PECUNPAY, conformément au point 1.7 de ces conditions générales. La plainte doit, donc, être faite, à titre préalable à l'application des nouvelles conditions, afin que celles-ci ne lui soient pas applicables. Le TITULAIRE est réputé avoir accepté la modification des conditions en cause s'il ne communique pas à PECUNPAY sa non-acceptation avant la date d'entrée en vigueur proposée.

1.6. CONDITIONS ÉCONOMIQUES: COMMISSIONS ET FRAIS

Les commissions et frais inscrits dans les Conditions Particulières seront applicables à chaque produits et services choisi. Ladite commissions et frais de chacun des différents produits et services (existants), apparaissent, explicitement, dans la brochure tarifaire relative à chaque produit et service en vigueur à tout moment.

1.7. NOTIFICATIONS

Les communications, notifications et documentation qui doivent se préparer pour ce contrat seront faites au TITULAIRE à son adresse et/ou par courrier électronique fourni, par celui-ci, à cet effet.

Pour toute communications avec PECUNPAY, le TITULAIRE devra utiliser l'adresse email suivante : atencionalcliente@pecuniacards.es

Le TITULAIRE est obligé à informer PECUNPAY des changements d'adresse, d'adresse e-mail et de téléphone(s) de contact, à travers des différents moyens offerts par PECUNPAY, à cet effet. Le TITULAIRE devra faire face à toute perte due à l'envoi d'informations non-valable, incorrectes ou inexactes.

PECUNIA CARDS EDE, S.L.U. NIF: B86972346

Inscrita en el Registro Mercantil de Madrid: T. 32368, F. 1, H. M-582661, Inscripción 1ª

Registro de Banco de España: 6707



1.8. SERVICE À LA CLIENTÈLE

Les TITULAIRES peuvent déposer une plainte ou une réclamation auprès du service à la clientèle de PECUNPAY. La lettre est déposée par courrier électronique à l'adresse suivante: servicioatencioncliente@pecuniacards.es

Tout cela conformément au règlement du Médiateur du Client de PECUNPAY, qui est à la disposition des TITULAIRES, sur le site web de l'entreprise.

1.9. ENREGISTREMENT DES COMMUNICATIONS

Le TITULAIRE autorise PECUNPAY à enregistrer par des moyens magnétophoniques, informatiques, électroniques ou par tout d'autres moyens, toutes les données, consultations, circonstance des contrats et opérations effectuée à travers de n'importe quel service. Le TITULAIRE peut en demander une copie à PECUNPAY.

1.10. TRAITEMENT DES DONNÉES PERSONNELLES

Conformément au règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, ainsi qu'à la loi organique 3/2018 du 5 décembre relative à la protection des données à caractère personnel et à la garantie des droits numériques, nous vous informons que vos données personnelles seront incluses dans les activités de traitement de PECUNIA CARDS EDE S.L. (PECUNPAY), dans le but de gérer le service contracté par le PROPRIÉTAIRE, l'exécution de la relation contractuelle, l'examen et la vérification des données, l'élaboration et la gestion de programmes de fidélisation, la notification de tout type d'incident pouvant survenir au cours de la relation contractuelle, la communication d'éventuelles modifications des conditions du contrat et, en général, Ceux qui concernent l'utilisation de la carte, ainsi que l'envoi

PECUNIA CARDS EDE, S.L.U. NIF: B86972346

Inscrita en el Registro Mercantil de Madrid: T. 32368, F. 1, H. M-582661, Inscripción 1ª

Registro de Banco de España: 6707



d'informations commerciales susceptibles de vous intéresser, étant légitimés à le faire sur la base de l'exécution du contrat, du respect des obligations légales et de l'intérêt légitime des parties. Vos données seront conservées pendant l'exécution de ce contrat et, par la suite, jusqu'à la prescription d'éventuelles responsabilités légales.

Vos données peuvent être transférées à des tiers tels que des entités liées au secteur financier et des entités de traitement des cartes bancaires afin de gérer le fonctionnement de nos terminaux, ainsi que pour gérer le fonctionnement de l'authentification sécurisée des clients.

De même, vos données peuvent être consultées par des prestataires de services tiers de PECUNPAY, avec lesquels PECUNPAY a formalisé l'accord de traitement des données personnelles correspondant, garantissant un traitement légitime et sécurisé de celles-ci, tels que des sociétés de conseil, des entités de vérification des données personnelles, des prestataires de services technologiques externes et similaires.

Dans le cas où vous souhaitez bénéficier d'offres et de promotions auxquelles vous avez accès par l'utilisation de nos services, vos données peuvent être transférées à l'entité avec laquelle PECUNPAY formalise l'accord pour l'offre de l'offre et/ou du service spécifique dont vous souhaitez bénéficier. Ce transfert sera effectué dans le but de vous permettre de bénéficier de ladite offre et/ou dudit service.

PECUNPAY peut vérifier les informations fournies par le PROPRIÉTAIRE, évaluer ses transactions et contrôler sa solvabilité. À cette fin, il sera autorisé à recueillir, communiquer, demander et échanger des informations sur l'état de vos comptes, d'autres fichiers de solvabilité ou des registres publics, avec des institutions financières, des sociétés d'évaluation du crédit et de prévention de la fraude, ainsi qu'avec la Banque d'Espagne. PECUNPAY peut les consulter périodiquement. Ces procédures sont nécessaires à PECUNPAY pour effectuer les consultations pertinentes afin de se conformer à son obligation d'analyser la fraude, de prévenir le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Le PROPRIÉTAIRE est responsable de la véracité et de l'exactitude de toutes les données personnelles fournies à PECUNPAY.

Le PROPRIÉTAIRE peut exercer les droits d'accès, de rectification, d'opposition, de suppression, de limitation et de portabilité en s'adressant par écrit au Délégué à la protection des données de PECUNPAY, par courrier à calle Guzmán el Bueno nº 133, Edificio América, Bajo B, 28003, Madrid ; ou par courrier électronique à datos@pecuniacards.es.



S'il estime que ses droits n'ont pas été correctement pris en compte, le PROPRIÉTAIRE a le droit de déposer une plainte auprès de l'Agence espagnole de protection des données.

1.11 PRÉVENTION DU BLANCHIMENT DES CAPITAUX ET DU FINANCEMENT DU TERRORISME.

Le TITULAIRE est informé des obligations légales de PECUNPAY en matière de prévention du blanchiment des capitaux et du financement du terrorisme, concernant l'identification du TITULAIRE et la titularité réelle, la structure d'actionariat ou de contrôle, dans le cas où le TITULAIRE est une personne morale, les activités économiques, professionnelles ou commerciales, l'origine des fonds, ainsi que l'obligation d'appliquer les mesures de diligence raisonnable, établie à tout moment, par la législation en vigueur, y compris, entre autres, celles qui ont une relation avec la connaissance et le suivi continu de la relation d'affaires.

En conséquence, le TITULAIRE devra fournir, en bonne et de la forme, toutes les informations et tous les documents qui peuvent être exigés par PECUNPAY, à tout moment, afin de respecter les obligations ci-dessus.

Dans le cas où le TITULAIRE est une personne physique, et sauf preuve du contraire, le TITULAIRE déclare expressément qu'il agit face PECUNPAY, en son nom et en son droit, se reconnaissant, à toutes fins utiles, comme le TITULAIRE RÉEL de sa relation avec PECUNPAY.

À ces fins, en outre, le TITULAIRE accepte expressément d'assumer les obligations, autorisations et mesures suivantes dérivées de l'application de la réglementation relative à la prévention du blanchiment des capitaux et du financement du terrorisme :

- a) Le TITULAIRE autorise PECUNPAY à demander à toute entité - qu'elle soit publique ou privée - des informations sur l'identité ou l'activité exercée par le titulaire ;
- b) Le TITULAIRE doit notifier sans délai à PECUNPAY, tout changement dans son identification, dans l'identification de la titularité réelle, la structure de l'actionariat ou de contrôle, ainsi que les activités économiques, professionnelles

PECUNIA CARDS EDE, S.L.U. NIF: B86972346

Inscrita en el Registro Mercantil de Madrid: T. 32368, F. 1, H. M-582661, Inscripción 1ª

Registro de Banco de España: 6707



ou commerciales exercées ;

c) Le TITULAIRE accepte que, dans le cas où il ne s'acquitterait pas dûment aux exigences formulées par PECUNPAY, pour respecter les obligations établies en matière de prévention du blanchiment des capitaux et du financement du terrorisme, ou si des risques liés à la réglementation précitée sont détectés, PECUNPAY pourra bloquer le fonctionnement de la/des carte(s) et mettre fin à la relation contractuelle entre les parties.

2. CONDITIONS SPÉCIALES DE CONTRAT

2.1. CONCEPT

La carte PECUNPAY, sous ses différentes formes, (ci-après dénommée " la carte ") est une carte prépayée MASTERCARD ou VISA, qui permet à son titulaire d'obtenir des biens et des services professionnels dans des établissements qui acceptent les cartes MASTERCARD ou VISA et disposent, également, d'un dispositif de Terminal Point de Vente (TPV).

En outre, cette carte permet au TITULAIRE d'effectuer des achats sur Internet, à condition que le site web auquel vous accédez accepte ce moyen de paiement, auquel cas, il sera soumis aux conditions établies par le même.

Le solde de la carte ne produira, en aucun cas, des intérêts ou tout autre type de rémunération en faveur du TITULAIRE.

2.2. LA PROPRIÉTÉ DE LA CARTE

PECUNPAY est propriétaire des cartes qu'elle émet pour un usage personnel. Son TITULAIRE sera une personne physique ou morale, dont l'identité devra être indiquée sur la carte elle-même, sauf si le produit choisi est une carte cadeau, instantanée ou virtuelle.



2.3. ÉMISSION DE CARTES

Le TITULAIRE autorise PECUNPAY à émettre une carte financière liée à un compte de paiement affecté au nom du TITULAIRE, sauf si le produit choisi est une carte cadeau, instantanée ou virtuelle.

Le compte de paiement est associé à la carte et aux autres supports électroniques, de sorte que toute transaction effectuée par ces moyens, apparaîtra dans le compte.

Si le TITULAIRE demande des cartes supplémentaires, chaque carte sera associée à un nouveau compte de paiement. La demande par le TITULAIRE d'une ou plusieurs cartes supplémentaires impliquera le consentement de celui-ci, concernant les débits que PECUNPAY effectuera sur son compte de paiement, suite aux transactions et retraits effectués avec lesdites cartes supplémentaires.

2.4. LA VALIDITÉ DES CARTES

La carte sera valable pour une période limitée, jusqu'à la date indiquée sur celle-ci.

Une fois le formulaire rempli et le paiement effectué, et après avoir passé nos contrôles internes dans un délai estimé à 10 jours ouvrables, l'utilisateur recevra la carte.

En cas de renouvellement de la carte, lorsque la date d'expiration arrive, une nouvelle carte sera envoyée au client trente jours civils avant la date d'expiration, en appliquant, dans chaque cas, les conditions de renouvellement applicables dans les conditions spécifiques de la carte.

La carte renouvelée sera émise avec un nouveau numéro de carte, qui maintiendra la même relation avec le compte de paiement initial et, par conséquent, conservera ses conditions d'utilisation et le solde disponible sur ce compte.

Sans préjudice de ce qui précède, PECUNPAY se réserve le droit d'annuler ou de modifier la date de validité des cartes, pendant la période de validité de celles-ci, ainsi qu'à ne pas les renouveler lors leur date d'expiration ; le TITULAIRE perdra tous les droits relatifs à leur utilisation.

PECUNIA CARDS EDE, S.L.U. NIF: B86972346

Inscrita en el Registro Mercantil de Madrid: T. 32368, F. 1, H. M-582661, Inscripción 1ª

Registro de Banco de España: 6707

2.5. OPERATIONS

La carte sera utilisée conformément aux instructions d'utilisation établies par PECUNPAY dans le présent contrat et sur sa propre page web, sans préjudice du droit de PECUNPAY de modifier ces instructions d'utilisation. Les modifications seront notifiées au TITULAIRE et seront publiées sur la page web correspondant à chaque produit. Elles seront appliquées soixante jours civils après leur publication, sauf indication expresse dans chaque cas.

Chaque transaction sera enregistrée par PECUNPAY et le TITULAIRE de la carte pourra accéder à cette information à travers la page web correspondant à chaque produit (section "espace client"), sauf si le produit choisi est une carte cadeau, instantanée ou virtuelle, auquel cas le solde disponible de la carte sera fourni par les moyens établis par PECUNPAY.

La validité de la disposition effectuée sera présumée sur la base de la facture, du reçu dataphone, des terminaux électroniques d'enregistrement et/ou d'autorisation des opérations, de la lecture de votre bande magnétique ou de votre puce électronique ou de tout autre moyen d'identification établi dans les conditions d'utilisation de la carte ; même lorsque la présentation de votre document national d'identité, de votre numéro d'identification personnel ou de votre signature n'est pas requise. Les mêmes conséquences seront applicables en cas de ventes non présentes (Internet).

L'utilisation effective de la carte sera présumée par le simple enregistrement de la transaction dans les fichiers informatiques de PECUNPAY.

Les opérations effectuées par le TITULAIRE se considéreront autorisées lorsqu'il donnera son consentement, par l'une des voies établies pour l'utilisation des moyens de paiement envisagés dans les présentes conditions générales et spécifiques.

2.6. LIMITES DE LA CARTE

Pour l'utilisation de la carte par le TITULAIRE, ce dernier peut fixer une limite de



montant, au-delà de laquelle elle ne peut être utilisée sans autorisation expresse. De même, le titulaire de la carte peut fixer des limites à l'utilisation de sa carte, soit pour chaque transaction, soit pour des périodes déterminées (jours, semaines, mois, années, etc.).

Le montant total maximum des transactions pouvant être effectuées à un moment donné sera déterminé par le montant disponible sur le compte, ainsi que par les limites de retrait d'espèces établies aux guichets automatiques, les limites pour les transactions dans les magasins et, de même, les retraits et dépôts d'espèces par le réseau privé seront limités.

PECUNPAY se réserve le droit de bloquer l'utilisation d'un instrument de paiement pour des raisons objectivement justifiées liées à la sécurité de l'instrument de paiement, à la suspicion d'une utilisation non autorisée ou frauduleuse de celui-ci.

2.7. ORDRES DE PAIEMENT

Le TITULAIRE autorise expressément PECUNPAY à enregistrer sur le compte de paiement les opérations effectuées par le TITULAIRE lorsque ce dernier y a consenti. Il sera entendu que le TITULAIRE a consenti à la transaction lorsqu'elle a été effectuée par l'un des réseaux fournis par PECUNPAY, y compris toute utilisation de sa carte, de son numéro de carte ou de son code PIN, sans restriction.

Le payeur peut retirer son consentement, à tout moment, avant la date d'irrévocabilité établie dans les articles 36 et 52 du décret-loi royal 19/2018, du 23 novembre, relatif aux services de paiement et autres mesures urgentes en matière financière. Toutefois, si le TITULAIRE ne possède pas le statut de consommateur ou de micro-entreprise, selon les termes spécifiés dans le décret-loi royal 19/2018, du 23 novembre, il ne pourra pas retirer son consentement.

De même, les TITULAIRES acceptent que le compte de paiement serve de support comptable aux opérations utilisant tout moyen de paiement qui lui est associé.

Tous ceux qui sont dûment autorisés par les PROPRIÉTAIRES du compte, ou qui sont imputés à l'un d'entre eux, sont acceptés comme débits du compte.



Lorsqu'un ordre de paiement n'est pas exécuté ou a été exécuté d'une manière défectueuse, PECUNPAY agira conformément aux dispositions de l'article 60 du décret-loi royal 19/2018 du 23 novembre.

2.8. RECHARGES

Le TITULAIRE devra payer, à l'avance, le montant suffisant au montant rechargé. Les cartes peuvent être rechargées autant de fois que souhaité jusqu'à la limite attribuée par le TITULAIRE de celle-ci, sauf si le produit choisi est une carte cadeau, une carte instantanée ou une carte virtuelle, auquel cas une seule recharge peut être effectuée.

Ger Le TITULAIRE pourra recharger la carte à travers des réseaux suivants :

1. Sur la page web correspondant à chaque produit, dans la section "Espace client", en débitant à une carte financière.
2. Par virement bancaire
3. En espèces, aux points de recharge PECUNPAY.
4. Par toute autre procédure qui pourrait être établie par PECUNPAY.

2.9. RETRAIT DE LIQUIDITÉ

Le retrait d'espèces du compte impliquera, d'une part, la transformation préalable de la monnaie électronique du compte en espèces et, d'autre part, l'inscription correspondante sur le compte de ~~paiement~~ du TITULAIRE.

Le compte de paiement ne pourra pas avoir un solde négatif dérivé des opérations effectuées par le TITULAIRE, il sera donc obligé de disposer d'un solde suffisant pour chaque opération demandée.

Si, pour quelque raison que ce soit (y compris, mais sans s'y limiter, une erreur technique imputable à PECUNPAY ou à l'un de ses prestataires externes), le TITULAIRE présente un solde négatif sur son compte de paiement, il s'engage à recharger immédiatement le montant nécessaire pour corriger ce solde négatif. Ces montants expirent sans préavis.

PECUNIA CARDS EDE, S.L.U. NIF: B86972346

Inscrita en el Registro Mercantil de Madrid: T. 32368, F. 1, H. M-582661, Inscripción 1ª

Registro de Banco de España: 6707



Le manquement à cette obligation :

1. PECUNPAY pourra exercer son droit de compensation, ce qui impliquera la cession des soldes de comptes ou de tout autre type d'actifs au nom du TITULAIRE, qu'ils découlent du présent contrat ou de toute autre relation juridique entre les parties.
2. PECUNPAY peut engager une procédure de rétrofacturation pour toute transaction spécifique qui entraîne un solde négatif sur votre compte de paiement ;
3. PECUNPAY peut prendre des mesures de recouvrement de la dette, y compris, mais sans s'y limiter, en mandatant une agence de recouvrement ou des avocats ou en déposant la plainte devant un tribunal. PECUNPAY se réserve le droit de facturer au PROPRIÉTAIRE les dépenses raisonnablement encourues dans le cadre de tout effort de recouvrement ou d'exécution de la dette ;
4. Si PECUNPAY vous demande d'effectuer une surcharge pour corriger un solde négatif et que le titulaire de la carte ne le fait pas dans les 7 jours ouvrables, elle l'autorise à initier une transaction de paiement pour le montant du solde négatif (ou l'équivalent dans une autre devise) sur l'une de vos cartes stockées ou sur les comptes bancaires des utilisateurs.

2.10. CONSULTATION DU CRÉDIT

Le titulaire de la carte peut consulter le solde disponible de la carte sur la page web/Application correspondant à chaque produit, dans la section " espace client ", ainsi que par les moyens appropriés lorsqu'ils sont disponibles, sauf si le produit contracté est une carte cadeau, instantanée ou virtuelle, auquel cas il est fourni par les moyens que PECUNPAY met à la disposition du client à tout moment.

Aucun commerçant ou établissement ne sera en mesure de vous informer du solde de votre carte.

2.11. VÉRIFICATION DE L'IDENTITÉ

LE TITULAIRE accepte de coopérer avec toutes les demandes faites par PECUNPAY ou l'un de ses prestataires de services tiers en votre nom en rapport avec votre compte pour identifier ou authentifier votre identité ou valider vos sources de financement ou

PECUNIA CARDS EDE, S.L.U. NIF: B86972346

Inscrita en el Registro Mercantil de Madrid: T. 32368, F. 1, H. M-582661, Inscripción 1ª

Registro de Banco de España: 6707



vos transactions. Cela peut inclure, sans s'y limiter, la demande d'informations supplémentaires qui permettront à PECUNPAY de vous identifier raisonnablement, y compris en vous demandant de prendre des mesures pour confirmer la propriété de votre numéro de téléphone ou de vos instruments de paiement ou pour vérifier vos informations dans les bases de données de tiers ou par le biais d'autres sources.

PECUNPAY se réserve le droit de fermer, de suspendre ou de limiter l'accès à votre Compte de paiement et/ou aux Services de paiement dans le cas où elle ne serait pas en mesure d'obtenir, de vérifier ces Informations ou ne se conformerait pas à vos demandes telles que définies au paragraphe précédent. PECUNPAY peut vérifier confidentiellement les informations fournies par le TITULAIRE ou obtenir des informations sur le TITULAIRE ou par l'intermédiaire de tiers à partir de bases de données sécurisées. Le PROPRIÉTAIRE confirme qu'il consent à ce que PECUNPAY ou un tiers en son nom effectue ces vérifications.

LE TITULAIRE doit veiller à ce que les informations figurant sur son compte soient toujours exactes et à jour. Si, à tout moment, PECUNPAY estime que vos informations sont obsolètes ou inexactes, vous pouvez contacter le PROPRIÉTAIRE et demander plus d'informations ou demander de repasser par le processus de vérification. PECUNPAY ne sera pas responsable de toute perte résultant de votre incapacité à maintenir ces informations à jour.

2.12. LES MINEURS OU LES PERSONNES AYANT UNE CAPACITÉ D'AGIR LIMITÉE

Les mineurs, les personnes sous tutelle et, en général, les personnes ayant une capacité d'action limitée, doivent déclarer cette circonstance et, à leur tour, montrer la documentation les autorisant à obtenir la carte.

PECUNPAY ne sera pas responsable du non-respect de cette obligation dans la mesure où elle a observé les précautions légalement requises pour vérifier l'identité et la situation du PROPRIÉTAIRE.

2.13. UTILISATION À L'ÉTRANGER

PECUNIA CARDS EDE, S.L.U. NIF: B86972346

Inscrita en el Registro Mercantil de Madrid: T. 32368, F. 1, H. M-582661, Inscripción 1ª

Registro de Banco de España: 6707



Pour le débit des sommes provenant de l'utilisation de la carte à l'étranger, le taux de change en euros sera appliqué à la devise du pays d'origine de la transaction correspondant au jour où PECUNPAY a payé le montant de l'opération.

Le change en euros sur la monnaie sera augmenté des commissions que PECUNPAY a établies pour les opérations effectuées à l'étranger.

Le TITULAIRE est soumis à la législation en vigueur régissant les limites fixées par les autorités monétaires compétentes pour les dépenses à l'étranger, ainsi qu'au régime de contrôle des changes, et aux déclarations qu'il est tenu de faire. Le TITULAIRE est responsable du non-respect de cette réglementation, la responsabilité de PECUNPAY ne pouvant en aucun cas être engagée. Les frais engagés, le cas échéant, devront être justifiés par le TITULAIRE auprès des autorités qui l'exigent, PECUNPAY ne pouvant être tenu pour responsable de la non-conformité du TITULAIRE.

2.14. NUMÉRO D'IDENTIFICATION PERSONNEL (PIN)

Lors de l'émission de la carte, PECUNPAY fournira un numéro d'identification personnel (PIN), que le TITULAIRE de la carte pourra modifier si nécessaire, et qui sera exigé pour toute utilisation de la carte par le fournisseur de biens ou de services, afin d'accréditer qu'il est le titulaire légitime de la carte.

Ce PIN sera demandé par le TITULAIRE à travers la page web/Application correspondant à chaque produit, dans la section "espace client", sauf lorsque le produit contracté est une carte cadeau, instantanée ou virtuelle, auquel cas, il sera fourni à travers les canaux que PECUNPAY met à la disposition du client dans chaque cas.

Si l'identifiant unique fourni par l'utilisateur de services de paiement est incorrect, le prestataire n'est pas responsable de la non-exécution ou de l'exécution défectueuse de l'opération de paiement.

2.15. OBLIGATIONS DU TITULAIRE

Le TITULAIRE s'engage à:

PECUNIA CARDS EDE, S.L.U. NIF: B86972346

Inscrita en el Registro Mercantil de Madrid: T. 32368, F. 1, H. M-582661, Inscripción 1ª

Registro de Banco de España: 6707



- a) Respecter les conditions d'utilisation stipulées dans le présent contrat et, d'une manière générale, utiliser l'instrument de paiement conformément aux conditions régissant sa délivrance et son utilisation.
- b) Admettre comme preuve des opérations énumérées ci-dessus, qu'elles soient effectuées par le TITULAIRE, ou par des tiers, avec ou sans son autorisation.
- c) Informer immédiatement PECUNPAY de toute irrégularité dans les registres des transactions qui semblent avoir été effectuées avec la carte.
- d) Responsable de la véracité et de la mise à jour de vos données.
- e) Se conformer, en temps et en forme, aux exigences de PECUNPAY.
- f) Signez immédiatement la carte si un espace est prévu à cet effet.
- g) Assurer la sécurité de l'utilisation et de la disposition de la carte, en particulier, garder secret le numéro d'identification personnel et, en général, tout justificatif de sécurité personnalisé.
- h) Notifier immédiatement à PECUNPAY la perte, l'égarement, le vol, le détournement ou la falsification de la carte via les numéros de téléphone figurant sur la carte elle-même.
- i) Détruire ou remettre à PECUNPAY la carte qui a expiré ou qui a été remplacée.

2.16. OBLIGATIONS DE PECUNPAY

PECUNPAY s'engage à :

- a) Annulez les cartes expirées, ainsi que celles signalées comme ayant été détruites, volées ou perdues.
- b) Maintenir le secret du numéro d'identification personnel.

PECUNIA CARDS EDE, S.L.U. NIF: B86972346

Inscrita en el Registro Mercantil de Madrid: T. 32368, F. 1, H. M-582661, Inscripción 1ª

Registro de Banco de España: 6707



- c) Informer les TITULAIRES de la carte du fonctionnement, de l'état des comptes et des relevés, des mouvements effectués avec la carte et répondre à leurs questions éventuelles.
- d) S'abstenir d'envoyer des instruments de paiement qui n'ont pas été demandés, sauf s'il s'agit de remplacer un instrument de paiement déjà livré à l'utilisateur de services de paiement.

Cette substitution peut être fondée sur l'ajout à l'instrument de paiement de nouvelles fonctionnalités, non expressément demandées par le TITULAIRE. Cette substitution sera effectuée sans frais pour le TITULAIRE.

- e) Veiller à ce que des moyens adéquats et gratuits soient disponibles à tout moment pour permettre à l'utilisateur de services de paiement de signaler la perte, le vol ou le détournement de l'instrument de paiement ou son utilisation non autorisée.
- f) Veiller à ce que des moyens adéquats soient disponibles à tout moment, sans frais, pour permettre à l'utilisateur de services de paiement de demander le déblocage ou le remplacement de l'instrument de paiement, si les raisons du blocage de son utilisation ont cessé d'exister.
- g) Empêcher toute utilisation de l'instrument de paiement dès lors que l'utilisateur l'a informée de la perte, du vol ou de l'utilisation non autorisée de l'instrument de paiement.

2.17. EXEMPTION DE RESPONSABILITÉ

PECUNPAY sera exonéré de toute responsabilité pour les opérations qui, bien que contraires à la volonté de l'auteur de la commande, ont été effectuées à la suite d'une commande reçue par PECUNPAY et pour laquelle les exigences de sécurité établies ont été remplies.

L'utilisation du code PIN par une personne autre que le PROPRIÉTAIRE présuppose une négligence grave ou, le cas échéant, une fraude de la part du PROPRIÉTAIRE.

PECUNPAY, sans préjudice de l'adoption des mesures qu'elle jugera appropriées, est exonérée de toute responsabilité en cas de manque d'attention portée à votre carte par l'une des entreprises, banques et caisses d'épargne impliquées dans la vente de biens ou la prestation de services, ou en raison d'incidents techniques ou opérationnels au niveau des

PECUNIA CARDS EDE, S.L.U. NIF: B86972346

Inscrita en el Registro Mercantil de Madrid: T. 32368, F. 1, H. M-582661, Inscripción 1ª

Registro de Banco de España: 6707



distributeurs automatiques de billets.

PECUNPAY restera également ignorant de tous les incidents et responsabilités qui pourraient découler de l'opération réalisée entre l'établissement et le TITULAIRE de la carte.

PECUNPAY exclut la Politique de Responsabilité Céro de la Visa (Visa Global Zero Liability), se soumettant à la réglementation européenne en vigueur en la matière.

Le régime de responsabilité du payeur s'applique en cas d'opérations de paiement non autorisées qui, dans chaque cas, est régi par la législation applicable en la matière. Concrètement, le TITULAIRE qui ne possède pas la qualité de consommateur ou de microentreprise dans les termes établis par le décret-loi royal 19/2018, du 23 novembre, relatif aux services de paiement et autres mesures urgentes en matière financière, est tenu de supporter les pertes découlant des opérations de paiement non autorisées résultant de l'utilisation de l'instrument de paiement perdu, volé ou détourné par un tiers, tant que la perte, le vol ou le détournement de l'instrument de paiement n'est pas communiqué à PECUNPAY.

Enfin, les comptes PECUNPAY ne peuvent être utilisés que pour déposer des soldes en euros. En aucun cas, il ne sera possible de déposer des crypto-monnaies, et PECUNPAY sera exempt de tout type de responsabilité liée à cette dernière.

2.18. REMBOURSEMENT

PECUNPAY remboursera, à tout moment, exclusivement à la demande du TITULAIRE, la valeur monétaire stockée sur son compte de paiement. Dans tous les cas, le TITULAIRE doit adresser à PECUNPAY une demande de remboursement accompagnée de l'original de la carte par les voies prévues à cet effet.

La monnaie électronique, par défaut, sera remboursée par l'émission d'une nouvelle carte de monnaie électronique, conformément au taux de commission approuvé par PECUNPAY, au nom du TITULAIRE, sauf indication contraire de ce dernier, auquel cas le TITULAIRE assumera les frais générés par le remboursement et les commissions accumulées.

Dans les cas où le TITULAIRE demande le remboursement de celle-ci et que cela ne se fait pas par l'émission d'une nouvelle carte, l'émetteur recevra une commission de remboursement reflétée dans les conditions particulières de chaque produit, ainsi que tout type de frais générés par le traitement et l'exécution du remboursement. L'émetteur ne peut facturer ces frais que lorsque le contrat fixe une date de résiliation et que le TITULAIRE de

PECUNIA CARDS EDE, S.L.U. NIF: B86972346

Inscrita en el Registro Mercantil de Madrid: T. 32368, F. 1, H. M-582661, Inscripción 1ª

Registro de Banco de España: 6707



la carte a résilié le contrat avant cette date.

Sans préjudice de ce qui précède, le payeur n'a pas droit au remboursement si :

- a) le payeur a donné son consentement à l'exécution de l'opération de paiement directement au prestataire de services de paiement, et
- b) le prestataire de services de paiement ou le bénéficiaire a fourni ou mis à la disposition du payeur, sous la forme convenue, des informations relatives à la future opération de paiement au moins quatre semaines avant la date d'échéance.

En outre, les PECUNPAY seront exclus en cas d'opérations de paiement non autorisées, si l'instrument de paiement est utilisé de manière anonyme ou si le prestataire de services de paiement n'est pas en mesure, pour d'autres raisons intrinsèques à l'instrument de paiement lui-même, de prouver que l'opération de paiement a été autorisée, suivant les dispositions de l'article 34.2.a) de la loi 19/2018.

De même, PECUNPAY n'aurait pas à prouver, dans ces cas, que les paiements effectués, l'ont été par un ordre authentique, si l'instrument de paiement est utilisé de manière anonyme ou si le prestataire de services de paiement n'est pas en mesure, pour d'autres raisons intrinsèques à l'instrument de paiement lui-même, de prouver que l'opération de paiement a été autorisée, comme cela est déterminé à l'article 34.2.b) de la loi 19/ 2018.

2.19. CONSULTATION DES RELEVÉS ET DES MOUVEMENTS

PECUNPAY est exclusivement responsable de la véracité et de l'exactitude des informations relatives aux relevés de compte qu'elle gère et jamais des informations que toute autre société ou tiers extérieur à PECUNPAY pourrait fournir au TITULAIRE, par quelque moyen que ce soit, en cas de divergence des informations demandées.

3. LOI ET JURIDICTION APPLICABLE

Le présent accord sera interprété et exécuté dans ses propres termes et, à défaut, sera régi par la loi espagnole en la matière, en y adaptant les obligations et les responsabilités des

PECUNIA CARDS EDE, S.L.U. NIF: B86972346

Inscrita en el Registro Mercantil de Madrid: T. 32368, F. 1, H. M-582661, Inscripción 1ª

Registro de Banco de España: 6707



parties.

Les parties se soumettent à la juridiction des Cours et Tribunaux de la ville de Madrid pour toute question relative à l'interprétation, l'exécution ou la réalisation du présent contrat, renonçant expressément à toute autre juridiction qui pourrait leur correspondre, sauf si le PROPRIÉTAIRE a la qualité de consommateur, auquel cas les règles de détermination de la concurrence régies par la législation en vigueur sont applicables.

En foi de quoi, les parties aux présentes ont signé la présente convention de services monétaires électroniques.

PECUNIA CARDS EDE, S.L.U. NIF: B86972346

Inscrita en el Registro Mercantil de Madrid: T. 32368, F. 1, H. M-582661, Inscripción 1ª

Registro de Banco de España: 6707